

1. (Abrogé)
2. (Abrogé)
3. (Abrogé)
4. (Abrogé)
5. (Abrogé)
6. (Abrogé)
7. Branche # 1 - Cours d'eau Clair
8. Prolongement de la branche # 1 de la rivière Davy (décharge du lac Beauchamp) et le réaménagement de la branche # 4 située dans la municipalité du canton Trécesson dans le comité d'Abitibi
9. Cours d'eau Lemieux.
10. (Abrogé)
11. (Abrogé)
12. Branche # 1 - Cours d'eau Lemieux.
13. (Abrogé)
14. (Abrogé)
15. Branche # 3 - Cours d'eau Lavigne
16. Branches # 1 et 2 du sous-embranchement Millaire, L'embranchement Vézina et sa branche # 1 ainsi que le sous-embranchement Dorval et la branche Perron (incluant l'acte d'accord du cours d'eau rivière Peter Brown et ses embranchements # 3993)
17. (Abrogé)
18. Numérotation des maisons et des bâtiments à Guyenne.
19. (Abrogé)
20. Concernant l'installation obligatoire de détecteurs de fumée pour le T.N.O. Lac-Chicobi (Guyenne)
21. Concernant la construction de ponts et ponceaux pour les chemins d'accès en forêt
22. (Abrogé)
23. (Abrogé)
24. Concernant la cueillette des ordures du T.N.O. Lac-Despinassy
25. (Abrogé)
26. (Abrogé)
27. (Abrogé)
28. (Abrogé)
29. (Abrogé)
30. Rivière Baillargé et ruisseau Guévin
31. (Abrogé)
32. (Abrogé)
33. (Abrogé)
34. (Abrogé)
35. (Abrogé)
36. (Abrogé)

INDEX DES RÈGLEMENTS

37. (Abrogé)
38. (Abrogé)
39. (Abrogé)
40. (Abrogé)
41. (Abrogé)
42. (Abrogé)
43. (Abrogé)
44. Constituant un Comité consultatif d'urbanisme pour les T.N.O. Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy
45. (Abrogé)
46. Autorisant la conclusion d'une entente relative à l'exploitation d'un lieu d'élimination des déchets solides entre la municipalité de Rochebaucourt et la M.R.C. d'Abitibi T.N.O. Lac-Despinassy
47. (Abrogé)
48. (Abrogé)
49. Concernant la numérotation des maisons et des bâtiments sur le territoire du T.N.O. Lac-Despinassy
50. (Abrogé)
51. (Abrogé)
52. Concernant la conclusion d'une entente intermunicipale ayant pour objet la gestion par la M.R.C. d'Abitibi d'une convention d'aménagement forestier sur les blocs de lots intramunicipaux du territoire de la M.R.C. d'Abitibi
53. Modifiant le règlement de zonage # 31 du T.N.O. Lac-Chicobi (Guyenne)
54. (Abrogé)
55. (Abrogé)
56. Modifiant le règlement de zonage # 31 du T.N.O. Lac-Chicobi (Guyenne)
57. (Abrogé)
58. (Abrogé)
59. (Abrogé)
60. (Abrogé)
61. (Abrogé)
62. Sur le colportage pour les T.N.O. Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy.
63. (Abrogé)
64. (Abrogé)
65. (Abrogé)
66. (Abrogé)
67. (Abrogé)
68. (Abrogé)
69. (Abrogé)
70. Comité consultatif agricole
71. (Abrogé)
72. (Abrogé)
73. (Abrogé)

- 74. (Abrogé)
- 75. (Abrogé)
- 76. (Abrogé)
- 77. Concernant l’affichage des ponts sur les territoires des TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy
- 78. (Abrogé)
- 79. (Abrogé)
- 80. RCI autorisant des usages commerciaux et de fabrication en zone agricole sur le territoire de la ville d’Amos
- 81. Fixant la participation financière des municipalités de la MRC d’Abitibi au développement économique
- 82. Plan de gestion des matières résiduelles.
- 83. Concernant la sécurité, la paix et l’ordre dans les endroits publics pour les TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy
- 84. (Abrogé)
- 85. (Abrogé)
- 86. (Abrogé)
- 87. (Abrogé)
- 88. Concernant la tarification des consultations publiques sur un projet d’élevage porcin tenues par la MRC d’Abitibi.
- 89. (Abrogé)
- 90. RCI sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables
- 91. (Abrogé)
- 92. Entente ayant pour effet de confier aux municipalités diverses responsabilités à l’égard des cours d’eau situés sur le territoire de la MRC d’Abitibi
- 93. Prévoyant les modalités de l’établissement des quotes-parts relatives à la gestion des cours d’eau sous la juridiction de la MRC et de leur paiement par les municipalités
- 94. Modifiant le règlement de contrôle intérimaire # 85 sur les modalités d’implantation des fermes d’élevage porcin sur le territoire de la MRC d’Abitibi
- 95. Abrogeant et remplaçant le règlement numéro 91 « Régissant les matières relatives à l’écoulement des eaux des cours d’eau de la MRC d’Abitibi »
- 96. (Abrogé)
- 97. Fixant à six le nombre de versements pour le paiement des comptes de taxes des TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy
- 98. (Abrogé)
- 99. (Abrogé)
- 100. (Abrogé)
- 101. (Abrogé)
- 102. Entente de développement durable entre la ville d’Amos et les municipalités rurales de la MRC d’Abitibi
- 103. Concernant les panneaux d’identification des numéros civiques pour les TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy
- 104. Concernant les nuisances sur les territoires des TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy
- 105. (Abrogé)
- 106. (Abrogé)

107. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
108. *(Abrogé)*
109. Remplaçant le règlement numéro 105 « Schéma d'aménagement et de développement révisé »
110. *(Abrogé)*
111. *(Abrogé)*
112. Concernant l'installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie
113. Concernant la tarification du Service de Sécurité Incendie dans le cadre d'incendie de véhicule des non-résidents
114. Relatif à la prévention des incendies
115. Sur les modalités d'interventions forestières en forêt privée
116. *(Abrogé)*
117. *(Abrogé)*
118. Modifiant le règlement numéro 109 « Schéma d'aménagement et de développement révisé »
119. Abrogeant le règlement numéro 58 « Désignant les municipalités de la MRC d'Abitibi régies par le Code Municipal, récipiendaires des demandes de révision au rôle d'évaluation foncière »
120. Concernant les heures de circulation des véhicules hors route (motoneiges et VTT)
121. *(Abrogé)*
122. *(Abrogé)*
123. Contrôle intérimaire régissant la construction de résidences dans la zone agricole provinciale
124. Dérivation d'un cours d'eau intermittent au Poste Figuery à Amos (lot 2 976 742) – Affluent du ruisseau Croteau
125. Délocalisation d'un ponceau et du cours d'eau de l'affluent de la rivière Bell (Rang 3, canton Laas)
126. Modifiant le règlement numéro 70 « Comité Consultatif Agricole »
127. Modifiant le règlement numéro 95 « Régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Abitibi »
128. Modifiant le règlement numéro 92 « Entente ayant pour effet de confier aux municipalités diverses responsabilités à l'égard des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC d'Abitibi »
129. Règlement de zonage du TNO Lac-Chicobi
130. Règlement de lotissement du TNO Lac-Chicobi
131. Règlement de construction du TNO Lac-Chicobi
132. Règlement régissant l'émission des permis et certificats du TNO Lac-Chicobi
133. Règlement sur les dérogations mineures du TNO Lac-Chicobi
134. Règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction du TNO Lac-Chicobi
135. Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble du TNO Lac-Chicobi
136. Règlement de zonage du TNO Lac-Despinassy
137. Règlement de lotissement du TNO Lac-Despinassy
138. Règlement de construction du TNO Lac-Despinassy
139. Règlement régissant l'émission des permis et certificats du TNO Lac-Despinassy
140. Règlement sur les dérogations mineures du TNO Lac-Despinassy
141. Règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction du TNO Lac-Despinassy
142. Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble du TNO Lac-Despinassy

- 143. Règlement relatif à la canalisation d'un cours d'eau intermittent sur les lots 5 369 761 et 5 369 762
- 144. Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble du TNO Lac-Despinassy
- 145. Règlement relatif à la déviation d'un cours d'eau permanent
- 146. Règlement de remplacement modifiant le règlement 109
- 147. Règlement relatif à la construction d'une rampe de mise à l'eau, débarcadère aux abords de la rivière Kinojévis
- 148. *(Abrogé)*
- 149. Création d'un fonds de roulement
- 150. Exploitation de tourbe de sphaigne dans les municipalités de Champneuf et de Rochebaucourt ainsi que sur le TNO Lac-Despinassy
- 151. Excavation des sols d'une partie de la bande riveraine jusqu'à la limite des hautes eaux de la Crique Paquet à St-Marc-de-Figuery
- 152. Désignation de l'aéroport Magny comme équipement à caractère supralocal
- 153. Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Abitibi
- 154. *(Abrogé)*
- 155. Règlement de modification du règlement 109 schéma aménagement et de développement révisé
- 156. Règlement de modification du règlement 109 schéma aménagement et de développement révisé
- 157. Canalisation d'un cours d'eau intermittent (abroge le règlement 148)
- 158. Projet règlement d'emprunt pour la construction de la plateforme de compostage
- 159. Règlement d'emprunt - Achat de bâtisse
- 160. Fonds de mise en valeur des territoires sous entente de délégation de gestion de la MRC d'Abitibi « Modalités de gestion » (Abroge le Règlement no. 122)
- 161. *(Abrogé)*
- 162. Modifiant le règlement 109 portant sur schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi
- 163. *(Abrogé)*
- 164. Règlement concernant la composition et la délégation de compétences au Comité administratif
- 165. *(Abrogé)*
- 166. Modifiant le règlement no. 109 schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi
- 167. Commission culturelle territoriale
- 168. Modifiant le règlement sur la Commission culturelle territoriale
- 169. *(Abrogé)*
- 170. *(Abrogé)*
- 171. Règlement décrétant les règles en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires
- 172. Schéma d'aménagement
- 173. *(Abrogé)*
- 174. Modifiant le règlement no. 163 portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC d'Abitibi
- 175. *(Abrogé)*
- 176. Modifiant le règlement 59 fixant les tarifs exigibles lors d'une demande de révision du rôle d'évaluation

- 177. Relatif à la démolition d'immeubles TNO Lac-Chicobi
- 178. Relatif à la démolition d'immeubles TNO Lac-Despinassy
- 179. Déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC d'Abitibi
- 180. Modification règlement no. 159
- 181. Relatif à l'adoption du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030
- 182. Modifiant le règlement no. 106 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
- 183. Règlement relatif au traitement des élus de la MRC d'Abitibi
- 184. *(Abrogé)*
- 185. Règlement relatif aux systèmes d'alarme des TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy
- 186. Modifiant le règlement no. 116 concernant les brûlages extérieurs sur les territoires des TNO Lac-Chicobi (Guyenne) et Lac-Despinassy
- 187. Abrogeant le règlement no. 184 sur les animaux pour les TNO Lac-Chicobi et Lac-Despinassy
- 188. Modifiant la date de la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes
- 189. Sur la gestion contractuelle
- 190. Sur la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi